



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de la protection des populations

Service installations classées

Laurence MORRIS

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE

INSTALLATIONS CLASSÉES

Procès-verbal des formalités concernant les installations soumises à autorisation

Le maire de OYTIER SAINT-OBLAS
certifie qu'un avis d'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CEMEX GRANULATS RHONE MEDITERRANEE l'autorisant à exploiter une carrière aux lieux-dits « La Grande Fromentière.» et « La Bachelorde » sur la commune de Oytier-Saint-Oblas,

a été affiché dans la commune de : OYTIER SAINT-OBLAS

du 17/09/2021 (soit 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête)

au 13/11/2021

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé en double exemplaire, dont l'un a été transmis à M. le directeur départemental de la protection des populations de l'Isère (service installations classées).

Date 13/11/2021
(ne peut être antérieure à la fin d'affichage)

Signature et cachet de la mairie



*Pour le Maire
l'Adjoint délégué,*

Jean-Claude MURARI, l'Adjoint